

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et un, le 29 novembre 2021 à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 19 novembre 2021, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : BIANCONI Charles-Henri, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, GIUDICELLI Paul, CESARI Mathieu, TOMASI Jean-Vincent, BERQUEZ Zélia, MANICCIA Christophe, VAUTRIN Gabriele, POLVERINI Jérôme
Présents : 10	Etaient représentés : SANTARELLI Félix, BARTOLI Jean-Christophe, CUCCHI Caroline, QUILICHINI Pierre, ANTONETTI Jean-Pierre
Votants : 15	Etaient absents : Secrétaire de séance : Florence BOILET Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

**Objet : Décision modificative n°3 du Budget Primitif 2021 du port de plaisance et de pêche de Pianottoli-Caldarello,**

Vu l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° 2021-26 du conseil municipal en date du 2 Avril 2021 approuvant le Budget Primitif 2021 du port de plaisance et de pêche de Pianottoli-Caldarello,

Considérant qu'il convient d'abonder le chapitre 012 pour couvrir les frais de personnel jusqu'en décembre,

Considérant qu'il convient de reverser à la commune les heures de ménage réalisées par les agents d'entretien communaux à la capitainerie et dans les sanitaires du port,

Considérant la nécessité d'augmenter le chapitre 69 pour régulariser l'impôt sur les sociétés de 2020.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article Unique :** de voter les mouvements suivants au BP 2021 du port de plaisance et de pêche de Pianottoli-Caldarello,

	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
CREDITS A OUVRIR	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	012		Augmentation frais d'agents contractuels (saisonniers)	+ 16 000,00 €
	012	6413/6451	Rémunération / Cotisations à l'URSSAF	+ 5 000,00 €
	69	6951	Impôts sur les sociétés	+ 791,00 €
	<b>TOTAL</b>			+ 21 791,00 €
	CHAPITRE	ARTICLE	NATURE	MONTANT
CREDITS A REDUIRE	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	022	022	Dépenses imprévues	- 21 791,00 €
	<b>TOTAL</b>			- 21 791,00 €

Voix POUR :	15
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p>30/11/2021</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 29 novembre 2021 , Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 30/11/2021</p> <p style="text-align: right;">Le Maire,  Charles-Henri BIANCO</p> 
---	---